



**QUESTIONS D’USAGERS**

# Une image contenant capture d’écran, Graphique, Rectangle, conception Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

1. **QU’EST-CE QUE MON ESPACE SANTÉ ?**

Mon espace santé est un site sécurisé pour conserver vos **documents de santé (ordonnances, carnet de vaccination) et certains documents sociaux (projet personnalisé, compte rendu médical ou psychologique**).

Il sert aussi à partager ces informations avec les professionnels qui vous suivent.

1. Une image contenant Visage humain, clipart, dessin humoristique

   Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.**QUI PEUT CONSULTER MES DOCUMENTS ?**

**Seuls les professionnels de santé qui vous accompagnent peuvent voir vos documents** (médecin, infirmier, pharmacien, psychologue, …).

**Exemples** : projet personnalisé, plan de soins, compte rendu médical, attestation de résidence,

Ces professionnels respectent le secret médical et doivent vous prévenir avant de consulter vos données.

**Vous pouvez refuser**.

Une image contenant Graphique, clipart, conception

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

# COMMENT EST GÉRÉ L’ACCÈS ?

Chaque professionnel voit seulement ce qui est utile pour lui.

Vous êtes informé quand quelqu’un accède à vos documents.

Vous pouvez bloquer l’accès ou masquer un document.

# Une image contenant dessin humoristique, Dessin animé, illustration, sourire Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.EN TANT QUE PARENT, EST-CE QUE J’AI ACCES AU PROFIL DE MON ENFANT ?

Oui, jusqu’à ses 18 ans.

Le parent connu par l’Assurance Maladie peut gérer le profil et partager la gestion avec l’autre parent ou un tuteur.

À 18 ans, l’enfant devient seul responsable de son profil.

Une image contenant noir, obscurité

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

# SI JE SUIS MINEUR, MES PARENTS VOIENT-ILS TOUT ?

Non. Un professionnel peut **rendre un document invisible pour les parents** (exemple : santé sexuelle, psychologique).

Les autres professionnels de santé peuvent le voir pour assurer la continuité des soins.

# Une image contenant capture d’écran, multimédia, affichage, Système d’exploitation Le contenu généré par l’IA peut être incorrect. MON ESPACE SANTE EST-IL LIE A MON COMPTE AMELI ?

Non. Ameli gère vos droits et remboursements.

Mon espace santé stocke vos documents médicaux et médico-sociaux.

Une image contenant Graphique, graphisme, conception, clipart

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

# EST-CE QUE JE PEUX DONNER L’ACCES A UN PROCHE AIDANT ?

Pas encore.

Votre proche peut vous aider à utiliser votre espace avec vos identifiants et votre accord.

Une option sécurisée pour les aidants sera disponible plus tard.

Une image contenant Graphique, cercle, clipart, graphisme

Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.

# QUE SE PASSE-T-IL SI JE CHANGE DE STRUCTURE OU DE PROFESSIONNEL ?

Vos documents restent dans Mon espace santé.

Vos nouveaux professionnels peuvent les voir si vous l’autorisez.

Cela évite de tout recommencer ou de fournir vos documents à chaque fois**.**

# Une image contenant clipart, Graphique, conception, dessin humoristique Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.SI JE N’ACTIVE PAS MON ESPACE SANTE, QUE SE PASSE-T-IL ?

Rien. Mon espace santé est facultatif.

Vous gardez vos droits et vos remboursements comme avant.

# COMMENT ME FAIRE AIDER POUR UTILISER MON ESPACE SANTÉ ?



**Plusieurs solutions s’offrent à vous afin d’être accompagné dans la prise en main de Mon espace santé.**

**Le support téléphonique de Mon espace santé** peut vous orienter vers les services et personnes en capacité de vous venir en aide près de chez vous.

**Votre CPAM de rattachement peut vous indiquer**

**les bons interlocuteurs.**

**Contactez-nous par téléphone**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

**3422**

Vous pouvez contacter grâce aux liens suivants **l’ambassadeur Mon espace santé en contactant votre ARS ou le Conseiller numérique France services**

**le plus proche de chez vous :**

[Contactez votre ARS | National](https://www.ars.sante.fr/contactez-votre-ars)

[Regions - Cartographie Conseiller Numérique](https://conseiller-numerique.gouv.fr/carte)

**Formés à l’utilisation de Mon espace santé, ils pourront vous accompagner dans vos démarches (activation, opposition, ajout de documents, renseignement du profil médical etc).**